



Commission Administrative Paritaire des Directeurs de Recherche du 16 décembre 2009

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 16/12/09 consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Mesdames, messieurs,

Cette Commission Administrative Paritaire des Directeurs de Recherche se réunit aujourd'hui dans un contexte difficile pour l'ensemble des chercheurs de l'Institut, puisque l'environnement même de leur activité va être soumis à de profonds changements. **C'est en effet l'organisation même de l'INRA autour d'équipes de recherche soudées et de taille humaine qui est remise en question** par la réorganisation de l'Institut imposée par notre Direction Générale pour le début d'année prochaine :

- **Comment en effet maintenir une recherche publique de qualité, innovante, créative et solidaire, lorsqu'une diminution conséquente des dotations de base sur parts chercheurs est annoncée** au profit du financement partiel de quelques grands programmes transversaux, qui structureront désormais la politique scientifique de l'Institut ?
- **Comment maintenir une activité correcte au sein des unités, lorsqu'on cherche à imposer à ces dernières des contrats de service** avec les Services d'Appui à la Recherche, contrats prétextes à une ouverture à l'externalisation des tâches de gestion administrative et financière ?
- **Comment pouvoir un instant penser que l'instauration de primes individualisées telles que la Prime d'Excellence Scientifique (PES) peut renforcer l'esprit d'équipe au sein des unités ?** C'est au contraire une véritable concurrence qui va désormais s'exercer entre cette petite partie des personnels classée comme « plus méritants », et le reste des chercheurs qui ne pourront que ressentir démotivation et découragement. Les scientifiques de l'Institut, comme ceux de nombreux autres EPST ou des universités ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils continuent à signer massivement les diverses pétitions demandant le retrait du décret ministériel instaurant cette Prime d'Excellence Scientifique.
- **Comment croire que les scientifiques de l'Institut puissent accepter de siéger dans des instances d'évaluation**, si ces dernières sont désormais tenues par la Direction Générale de classer les chercheurs les plus méritants afin de leur attribuer cette inique Prime d'Excellence Scientifique ? C'est faire vraiment peu de cas de l'importance et du sérieux que donnent les chercheurs de l'Institut à l'évaluation-conseil portée par leurs pairs...

Si le métier de chercheur n'est aujourd'hui assurément plus attractif pour les jeunes scientifiques en formation, c'est un nouveau pas dans la dépréciation de l'activité de recherche que vient de franchir la Direction Générale. Comment croire en effet que la logique managériale, qui est désormais instaurée dans notre Institut, puisse renforcer la cohésion et l'efficacité des équipes de recherche ? C'est au contraire une individualisation forcée qui est aujourd'hui prônée à l'INRA, individualisation dont les dégâts sont aujourd'hui unanimement observés dans toutes les couches de notre société...

**C'est contre cette démarche générale contre productive
et contraire aux intérêts mêmes de la recherche publique
que se prononcent aujourd'hui de nombreux scientifiques de l'Institut
et le syndicat CGT-INRA. C'est également pour cette raison que
nous demandons l'abandon de la restructuration engagée à l'INRA.**